

**Influence des mécanismes internes de gouvernance sur la qualité de
l'information financière des établissements de microfinance (EMF) au
Cameroun : Un regard sous le règlement de la Commission Bancaire de
l'Afrique Centrale (COBAC)**

**Influence of Internal Governance Mechanisms on the Quality of Financial
Information of Microfinance Institutions (MFIs) in Cameroon: A
Perspective Under the Regulation of the Central African Banking
Commission (COBAC).**

DJEUDJA Rovier

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université de Yaoundé II – Cameroun

YANG Salamon

Doctorant

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université de Yaoundé II – Cameroun

Date de soumission : 29/12/2025

Date d'acceptation : 03/03/2026

Pour citer cet article :

DJEUDJA R & YANG S (2026) « Influence des mécanismes internes de gouvernance sur la qualité de l'information financière des établissements de microfinance (EMF) au Cameroun : Un regard sous le règlement de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 10 : numéro 1 » pp : 17- 42.

Résumé

Cette étude examine l'influence des mécanismes internes de gouvernance sur la qualité de l'information financière des établissements de microfinance (EMF) au Cameroun, dans le cadre réglementaire de la COBAC. Adoptant une approche qualitative basée sur 19 entretiens avec des acteurs clés, les résultats révèlent un fort découplage entre conformité formelle et efficacité réelle. Les attributs du comité d'audit sont souvent limités, et l'audit interne manque de moyens et d'autonomie. Le contrôle permanent est le mécanisme le plus opérationnel pour sécuriser les données, mais son application est inégale. Cette étude contribue à la littérature sur la gouvernance en microfinance en montrant que la qualité de l'information dépend donc moins de la présence formelle des dispositifs que de leur opérationnalisation et complémentarité effective, de ressources adéquates et d'une culture de contrôle ancrée. L'étude invite à dépasser une approche purement réglementaire pour renforcer substantiellement ces mécanismes.

Mots-clés : Gouvernance d'entreprise, mécanismes internes, information financière, microfinance, COBAC, Cameroun, comité d'audit, audit interne, contrôle permanent.

Abstract

This study examines the influence of internal governance mechanisms on the quality of financial information in microfinance institutions (MFIs) in Cameroon, within the COBAC regulatory framework. Adopting a qualitative approach based on 19 interviews with key stakeholders, the findings reveal a significant disconnect between formal compliance and actual effectiveness. The attributes of the audit committee are often limited, and internal audit lacks resources and autonomy. Permanent control is the most operational mechanism for securing data, but its implementation is uneven. This study contributes to the literature on microfinance governance by demonstrating that the quality of information therefore depends less on the formal presence of these mechanisms than on their operationalisation and effective complementarity, adequate resources, and an embedded control culture. The study calls for moving beyond a purely regulatory approach to substantively strengthen these mechanisms.

Keywords: Corporate governance, internal mechanisms, financial information, microfinance, COBAC, Cameroon, audit committee, internal audit, permanent control.

Introduction

Le secteur de la microfinance joue un rôle central dans l'architecture financière camerounaise. Il facilite l'inclusion des populations exclues du système bancaire classique et finance les TPE/PME (Bengono, 2023). Avec près de 60% des points d'accès aux services financiers en CEMAC (COBAC, 2022), il relaye les politiques d'inclusion et de développement.

Cependant, ce secteur souffre de défaillances récurrentes de gouvernance : faillites, mises sous administration provisoire, scandales financiers (GECEFIC SA, FODEC CAM, CCPC SA etc.)¹. Malgré un cadre réglementaire renforcé par la COBAC, les manipulations de l'information financière et les fraudes persistent.

Ce paradoxe dispositifs formels exigés, mais qualité de l'information insuffisante motive cette recherche. D'où la question centrale : Dans quelle mesure les mécanismes internes de gouvernance (comité d'audit, audit interne, contrôle permanent) prescrits par la COBAC influencent-ils la qualité de l'information financière des EMF camerounais au-delà de la conformité réglementaire ? Pour répondre à cette question, nous adoptons une approche qualitative interprétativiste afin de saisir les significations que les acteurs attribuent aux dispositifs de gouvernance et aux pratiques d'information financière.

Cette étude s'articule en cinq sections. Après avoir présenté le cadre théorique et la revue de la littérature, nous exposons la méthodologie qualitative adoptée. Les résultats et discussions sont ensuite analysés, avant de conclure sur les contributions, limites et implications pratiques.

1. Cadre Théorique : agence et découplage institutionnel

La théorie de l'agence postule que la séparation agents/principaux génère des coûts liés à l'asymétrie d'information et aux comportements opportunistes (Jensen & Meckling, 1976). Les mécanismes internes (comité d'audit, audit interne, contrôle permanent) visent à réduire ces coûts en améliorant la fiabilité de l'information financière (El Gout, et al., 2025).

Dans les contextes fortement réglementés comme les EMF camerounaises, cette théorie doit être complétée par l'institutionnalisme. Le concept de découplage (Boxenbaum & Jonsson, 2017) explique l'écart entre structures formelles conformes et pratiques effectives éloignées des prescriptions réglementaires (Yougang, 2021).

¹ BEAC (2024). *Rapport annuel sur la stabilité financière dans la CEMAC*. Yaoundé, BEAC. ; COBAC (2023). *Rapport annuel de supervision bancaire et des établissements de microfinance 2023*. Libreville, Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. BEAC, (2024) ; Ministère des Finances. (2024). *Liste des établissements de microfinance agréés au 30 avril 2024* [Document PDF]. République du Cameroun, Division de la Microfinance.

En articulant ces deux cadres, cette recherche analyse la gouvernance interne des EMF comme un ensemble de mécanismes à la fois disciplinaires (réduction des coûts d'agence) et symboliques (réponse aux exigences de régulation et de légitimité), dont l'impact sur la qualité de l'information dépend du degré de couplage entre prescriptions et pratiques.

2. Revue de la littérature

La gouvernance interne EMF repose sur trois piliers interdépendants (le comité d'audit, l'audit interne et le contrôle permanent) conformément aux prescriptions du Règlement COBAC R-2017/06. L'objectif de cette architecture est de garantir une information financière de qualité, caractérisée par la régularité, la sincérité et l'utilité, en adéquation avec les principes des PCEMF (2010).

Cette relation entre gouvernance interne et qualité de l'information financière est, par ailleurs, un thème central de la littérature académique en gouvernance d'entreprise. Elle revêt une importance particulière dans des secteurs financiers considérés comme opaques et socialement sensibles, tel que celui de la microfinance (Hossain, et al., 2024 ; Mengesha, 2024). Si un consensus théorique existe sur le rôle de ces mécanismes pour atténuer l'asymétrie d'information et limiter les comportements opportunistes (Idrissi & Charif, 2022), les validations empiriques présentent des résultats nuancés et contingents. Ces derniers apparaissent en effet fortement influencés par des facteurs contextuels tels que l'environnement institutionnel, la taille des organisations et le degré de maturité des cadres réglementaires locaux.

2.1. Comités d'audit et qualité de l'information financière

Le comité d'audit constitue un mécanisme central de surveillance du reporting financier et du contrôle interne, et son efficacité repose principalement sur quatre attributs : indépendance, taille, expertise financière et diligence (COBAC, 2017 ; Moses, 2024 ; Etuk, 2025). Ainsi, l'indépendance des membres limite la gestion opportuniste des résultats et améliore la qualité de l'information financière (Boulbaroud & El Haddad, 2024), bien que l'indépendance formelle ne garantisse pas toujours un jugement réel, notamment dans des contextes marqués par des relations sociales fortes (Mangena & Chamisa, 2021). Par ailleurs, la taille du comité suscite des débats : en effet, une taille plus grande favorise la diversité d'expertise et réduit les risques de capture (Alqaraleh & Nour, 2020), mais d'autres études ne trouvent pas de lien significatif avec la qualité de l'information (Almarayeh, et al., 2022), et soulignent même un risque de « découplage » formel dans les petites structures (Cohen, et al., 2004). De plus, l'expertise financière des membres apparaît comme un prédicteur robuste, car elle renforce la

compréhension des choix comptables, le dialogue avec les auditeurs et la détection d'anomalies (Ma, et al., 2025), tout en étant potentiellement soumise à un effet de seuil (Alodat, et al., 2023). Enfin, la diligence est un facteur clé, puisque le simple respect des minima de réunions ne suffit pas à assurer une efficacité réelle (DeZoort, et al., 2002 ; Essien, 2024). Par conséquent, dans le contexte des EMF, il est essentiel de dépasser une vision purement formelle pour analyser la combinaison concrète de ces attributs et leur impact effectif sur la qualité de l'information financière.

2.2. Audit interne et qualité de l'information financière

L'audit interne a évolué d'un rôle de conformité vers la gestion des risques et le soutien à la gouvernance ; ainsi, Ogunsola, et al. (2021), Shahini-Gollopeni, et al. (2022) et Mengesha (2024) montrent qu'il réduit les coûts d'agence, renforce la responsabilisation et améliore l'efficacité organisationnelle. Par ailleurs, les normes IIA et COBAC (2017) insistent sur l'indépendance/objectivité, la compétence technique et la charte formelle. En effet, Hazaea, et al. (2024), Omidiji, et al. (2025) lient l'indépendance à une moindre manipulation comptable et de meilleurs contrôles, toutefois, Omidiji, et al. (2024) et Gegeza & Dubihlela (2024) notent des risques en microfinance du fait de la proximité avec la direction.

De plus, la compétence (Al-Yazidi, et al., 2023) améliore la détection d'anomalies et le reporting, mais reste rare en Afrique, tandis que la charte (Daoui & Ait Bihi, 2023) formalise le mandat si appliqué, sinon symbolique.

Dans les EMF de la CEMAC, le lien entre ces attributs et la qualité réelle de l'information financière reste peu documenté, ce qui justifie une exploration empirique contextualisée.

2.3. Contrôle permanent et la qualité de l'information financière

Le contrôle permanent désigne l'ensemble des contrôles de premier niveau exercés de manière continue sur les opérations, en cohérence avec les référentiels Bâle II/III et COSO et avec les prescriptions de la COBAC. Il vise à détecter les anomalies au plus près de leur origine. Il peut améliorer la qualité des données (Brown, et al., 2020). Son efficacité dépend de la structuration des fonctions, de la séparation des tâches et des ressources disponibles (Liu, et al., 2021). Dans les EMF de petite taille, la mise en œuvre est difficile en raison de contraintes humaines et techniques (Wafula, et al., 2023 ; Tchuigoua, 2024).

Ainsi, si la COBAC fournit un cadre prescriptif et promeut une architecture de contrôle intégrée, la littérature empirique suggère que la présence formelle d'un contrôle permanent ne garantit pas automatiquement une amélioration de la qualité de l'information financière : tout dépend

de la capacité des institutions à assurer une séparation effective des tâches, à affecter des ressources qualifiées et à ancrer une réelle culture de contrôle.

3. Méthodologie de la recherche

3.1. Conception de la recherche et positionnement épistémologique

Nous adoptons une approche qualitative interprétativiste pour une compréhension approfondie des mécanismes de gouvernance interne et de la qualité de l'information financière des EMF camerounais, en privilégiant la connaissance construite à partir des interactions sociales et des expériences contextuelles des acteurs (Proulx, 2019). Cette méthodologie s'avère particulièrement pertinente car elle permet d'examiner les processus d'influence de la gouvernance sur la qualité des rapports, d'analyser l'écart subtil entre conformité réglementaire formelle et efficacité réelle, et d'explorer le contexte émergent des réformes COBAC post-2017 via le vécu des praticiens. La stratégie repose sur une étude de cas multiples (Yin, 2018 ; Stake, 1995), idéale pour collecter des données riches et nuancées sur des phénomènes complexes dans des contextes spécifiques.

3.2. Justification du choix du site

L'étude porte sur les EMF de Yaoundé (région Centre) et de Maroua (région de l'Extrême - Nord), représentant des environnements opérationnels contrastés : contexte urbain et contexte semi-urbain/rural. La justification de ces choix va au-delà de la simple commodité, le choix de la ville de Yaoundé d'une part se justifie par le taux de faillite et de mise sous administration provisoire des EMF observés. Le choix de Maroua se justifie par le fait qu'elle abrite la seule microfinance de 3^e catégorie du pays. Cette sélection reflète les pratiques de gouvernance à travers différentes tailles d'institutions et complexités organisationnelles, améliorant ainsi la généralisable analytique.

3.3. Population étudiée et échantillonnage

Les participants à la recherche comprennent 19 acteurs clés de la gouvernance des IMF de catégorie 2 et 3 et des organisations faîtières d'EMF de catégorie 1 à Yaoundé et Maroua. La composition et les caractéristiques de l'échantillon sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Caractéristiques des interviewers

N° des entretiens	Sexe	Fonction au sein de l'organisation de producteurs	Ancienneté dans la fonction occupée	Temps d'entretien
Entretien 1	Masculin	Contrôleur Permanent	11ans	1h02 min
Entretien 2	Féminin	Caissière	8ans	27 min
Entretien 3	Féminin	Membre du comité d'audit	5 ans	31 min

Entretien 4	Masculin	Responsable Contrôle Permanent et conformité	3 ans	58 min
Entretien 5	Masculin	Commissaire aux comptes	10 ans	37 min
Entretien 6	Féminin	Assistante Audit interne	1 an	59 min
Entretien 7	Masculin	Membre du comité d'audit	7 ans	31 min
Entretien 8	Masculin	Assistant audit externe	13 ans	1h13 min
Entretien 9	Masculin	Responsable Audit interne	2 ans	1h27 min
Entretien 10	Masculin	Chargé de mission	11 ans	46 min
Entretien 11	Masculin	Chef Comptable	9 ans	1h26 min
Entretien 12	Masculin	Assistant audit interne	4 ans	39 min
Entretien 13	Masculin	Auditeur externe	16 ans	58 min
Entretien 14	Masculin	Membre du comité d'audit	9 ans	16 min
Entretien 15	Masculin	Contrôleur permanent	12 ans	38 min
Entretien 16	Féminin	Commissaires aux comptes	3 ans	48 min
Entretien 17	Masculin	Comptable	15 ans	53 min
Entretien 18	Masculin	Expert-comptable indépendant	9 ans	52 min
Entretien 19	Masculin	Comptable	6 ans	26 min

Source : Auteurs à partir des données d'enquête

3.4. Saturation des données et fiabilité

De la saturation des données

La saturation des données a été évaluée par la redondance thématique : les entretiens supplémentaires n'ont apporté aucun éclairage analytique nouveau concernant les mécanismes de gouvernance ou la qualité de l'information financière. Dès le 17^e entretien, les thèmes principaux se sont stabilisés, les entretiens 18 et 19 confirmants plutôt qu'apportant de nouveaux éléments thématiques, ce qui indique une saturation des données.

Dans le cadre de ce travail, La saturation a été évaluée à travers :

- Le nombre de nouveaux codes identifiés par groupe de 3 entretiens
- Le code cumulé
- Le taux de saturation

L'évolution par nouveaux codes est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Saturation des données

N° d'entretien	Nouveaux codes identifiés	Code cumulés	Taux de Saturation
1 – 3	42	42	38,2%
4 – 6	28	70	63,6%

7 – 9	18	88	80%
10 – 12	12	100	90,9%
13 – 15	6	106	96,4%
16 – 17	4	110	100%
18 – 19	0	0	0

Source : *Compilation des auteurs*

Est présentée l'analyse du processus de codage systématique des 19 entretiens. Ainsi selon le tableau ci-dessus :

- **Nouveaux codes identifiés** : C'est le nombre de nouveaux concepts, idées ou catégories que nous avons extrait des transcriptions à chaque lot d'entretiens. Au début (entretiens 1-3), on découvre beaucoup d'éléments nouveaux (42 codes). Au fur et à mesure, ce nombre diminue radicalement.
- **Codes cumulés** : Le nombre total de codes uniques identifiés depuis le début de l'étude
- **Taux de saturation** : Le pourcentage informationnel total qui a été couvert. Il est calculé en considérant le nombre total final de codes (110) comme 100%. Ainsi, après 3 entretiens, on a couvert $42/110 = 38\%$ du paysage informationnel.

La chute drastique des nouveaux codes (de 42 à 4 et de 4 à 0) est le signe le plus fort de la saturation. Après 17 entretiens, on n'apprend plus rien de nouveau ; on ne fait que consolider et confirmer ce que l'on sait déjà. L'échantillon de 19 entretiens dépasse donc le seuil de saturation, garantissant la robustesse et la complétude des données collectées pour cette recherche.

De la fiabilité

Les mécanismes de fiabilité utilisés s'appuient sur le cadre de Lincoln et Guba (1985) :

- **Crédibilité** : Engagement prolongé grâce à des entretiens approfondis ; triangulation des réponses entre les différentes parties prenantes ; validation par les participants des thèmes codés
- **Fiabilité** : Protocoles d'entretien systématiques avec un questionnement uniforme pour tous les participants ; traçabilité détaillée des décisions analytiques ; vérification indépendante du codage
- **Confirmabilité** : Approche de codage systématique avec lien explicite avec le cadre théorique ;
- **Transférabilité** : Description détaillée du contexte camerounais des EMF permettant une généralisation analytique à des contextes similaires.

3.5. Collecte et analyse des données

La collecte des données primaires a utilisé des guides d'entretien semi-structurés pour orienter les discussions et explorer en profondeur les thèmes de l'étude. Certains entretiens ont été enregistrés afin de préserver fidèlement les informations et de faciliter l'analyse ; des notes ont permis de consigner les informations essentielles des entretiens non enregistrés. L'analyse des données a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo.

3.6. Considérations éthiques

Pour cette recherche, tous les participants ont donné leur consentement éclairé, en reconnaissant explicitement : les objectifs de la recherche et les modalités de diffusion des résultats, les protocoles de confidentialité, le caractère volontaire de leur participation et leur droit de se retirer. La confidentialité des participants est assurée l'anonymisation des données dans les rapports, le stockage sécurisé des données et l'accès restreint aux transcriptions brutes. Les noms des institutions ne sont pas divulgués ; les rôles et les années d'expérience des participants sont présentés de manière anonymisée afin d'empêcher leur identification.

4. Résultats et discussions

4.1. Le Comité d'audit et la qualité de l'information financière

Tableau 3 : Etat des lieux du comité d'audit et la qualité de l'information financière au sein des EMF camerounais

Item	Synthèse des points de vue	Verbatims représentatifs
Comment évaluez-vous l'indépendance des membres du comité d'audit ?	Plusieurs soulignent que, sur le papier, les membres sont censés être indépendants, mais que dans la réalité, ils entretiennent souvent des liens étroits avec la direction générale ou avec d'autres organes de décision.	« L'indépendance est souvent une plaisanterie [...] les membres sont en général des proches du DG, sans véritable autonomie. » (Entretien 1, 3, 5, 7, 6, 8, 12, 13, 15, 19).
Quelle est la taille du comité d'audit dans votre EMF ?	La plupart des répondants déclarent que leur comité d'audit est relativement restreint, composé en moyenne de deux à trois membres.	« Notre comité est composé de trois membres » (Entretien 1, 4, 5, 7, 8, 11, 12, 15, 17). « Notre comité d'audit est composé pour le moment de deux membres. » (Entretien 3, 16). « La taille des comités d'audit est souvent réduite, avec la présence fréquente d'un à trois membre » (13,18,19)
Comment percevez-vous l'expérience et la compétence des membres du	Expérience reconnue pour certains (expert-comptable), gestionnaires expérimentés, mais expertise audit limitée hors spécialiste. Mais pour d'autre, les membres sont choisis par	« Nous avons un ancien banquier, ce qui est un atout, mais un autre membre est plus un administrateur généraliste » (Entretien 9, 5). « Tous les

<i>comité d'audit dans votre EMF ?</i>	<i>affinités sans prise en compte de leur compétence et expérience. Composition adaptée mais mise en œuvre parfois formelle.</i>	<i>membres qui composent le comité d'audit ne sont pas compétents, ni expérimentés sur le plan technique, ce qui réduit l'efficacité du comité. » (Entretien 10, 16, 18) « Il faut rendre obligatoire une formation certifiée et continue sur la réglementation COBAC » (Entretien 14, 7, 5).</i>
<i>Que pensez-vous de la diligence des membres du comité d'audit au sein de votre EMF ?</i>	<i>Diligence variable et inégale selon les membres Réunions régulières, souvent trimestrielles, Diligence inégale, analyse parfois superficielle</i>	<i>« Le comité examine des rapports d'audit... mais il arrive souvent que la disponibilité limite la régularité des réunions et la profondeur de l'examen. » (Entretien 1, 4, 5, 6, 11, 13, 14, 16).</i>
<i>Quelles sont les principales difficultés rencontrées par le comité d'audit dans la réalisation de ses missions ?</i>	<i>- Respect réglementaire difficile. - Accès limité à l'information. - Compétence technique à renforcer. - Manque d'indépendance - Dépendance à la direction.</i>	<i>« La principale difficulté est le respect strict de la réglementation COBAC. Le manque de moyens et la dépendance à la direction pour l'information sont criants » (Entretien 9, 5). « Le suivi des recommandations formulées est parfois trop passif » (Entretien 7, 14).</i>
<i>Contribution du comité d'audit à l'amélioration de l'image fidèle des informations financières dans les EMF</i>	<i>Les répondants reconnaissent de façon générale que le comité d'audit joue un rôle central dans le renforcement de la qualité de l'information financière. Cependant, dans le contexte des EMF, sa contribution reste limitée lorsque son indépendance ou sa compétence sont insuffisantes, ce qui réduit son influence sur la qualité finale des états financiers.</i>	<i>« Actuellement ? Elle est faible. Son apport est plus théorique [...] Il donne seulement une légitimité » (entretien 5, 7, 18, 11, 13, 18)</i>

Source : Auteurs à partir des données d'enquête

Les données montrent que la quasi-totalité des EMF étudiées ont formellement institué un comité d'audit, en conformité avec le règlement COBAC, avec un effectif généralement compris entre deux et trois membres, souvent proche du minimum réglementaire. Sur le plan formel, ces comités apparaissent donc comme des mécanismes centraux de gouvernance, en

ligne avec la littérature qui en fait un pivot de la surveillance financière (Moses, 2024 ; Etuk, 2025).

Cependant, les entretiens révèlent que l'indépendance réelle de ces comités est fortement compromise : la majorité des répondants soulignent que les membres entretiennent des liens étroits avec la direction générale ou les principaux actionnaires, et sont souvent choisis davantage pour leur loyauté que pour leur capacité critique. Ce résultat corrobore les travaux de Gazia (2025), qui montre que dans les contextes émergents, l'indépendance formelle du comité d'audit ne se traduit pas automatiquement par une indépendance de jugement, et que cette dissociation accroît les coûts d'agence et l'asymétrie d'information.

Sur les caractéristiques structurelles, les résultats indiquent que la taille des comités reste modeste (deux à trois membres), conformément aux minima COBAC, mais sans réflexion approfondie sur l'adéquation entre la taille, la complexité de l'EMF et les exigences de surveillance. La littérature rappelle pourtant que l'effet de la taille sur la qualité de l'information financière est contingent : certains travaux mettent en avant les bénéfices d'une taille plus élevée (diversité, compétence, réduction de la domination d'un seul membre) (Alqaraleh & Nour, 2020), alors que d'autres ne trouvent aucun effet significatif (Almarayeh, et al., 2022 ; Ibrahim et al., 2025 ; Obeitoh et al., 2024). Dans nos cas, le respect minimaliste des exigences COBAC semble nourrir un « ritualisme » organisationnel, où la structure existe, mais sans que sa configuration soit optimisée, ce qui rejoint l'idée de découplage formel proposée par Boxenbaum et Jonsson (2017).

Les résultats confirment par ailleurs une hétérogénéité forte des compétences au sein des comités d'audit : quelques membres possèdent une expertise marquée en audit ou en comptabilité (ancien banquier, expert-comptable), tandis que d'autres sont des administrateurs généralistes peu formés aux enjeux prudentiels. Cette configuration est cohérente avec la littérature qui souligne le rôle décisif de l'expertise financière des membres pour renforcer la surveillance et limiter la gestion opportuniste des résultats (Haddad, et al., 2022 ; Thi Lien, et al., 2023 ; Onunaka, et al., 2024). Les difficultés de formation continue évoquées par les répondants montrent cependant que cette expertise reste fragile et inégalement répartie, ce qui rejoint les réserves de Nya, et al. (2023) sur la capacité des microfinances à internaliser des compétences techniques adaptées.

De l'autre côté, la diligence des comités apparaît également variable : si la fréquence minimale des réunions est souvent respectée, plusieurs répondants soulignent le caractère parfois superficiel de l'examen des rapports, limité par la disponibilité des membres et la pression

temporelle. Ce constat relativise l'impact de la seule indépendance ou compétence formelle, et rejoint les travaux de DeZoort et al. (2002) et Essien (2024), pour qui l'efficacité des comités repose sur un engagement actif, une interrogation critique et un suivi rigoureux, au-delà de la simple tenue de réunions.

Au total, les résultats révèlent que le comité d'audit, lorsqu'il se limite à une conformité formelle minimale ne garantit pas d'amélioration automatique de la qualité de l'information financière dans les EMF camerounaises. Ces observations corroborent les analyses de Vo et Hung (2024), qui soulignent que dans les petites structures non cotées, les mécanismes de gouvernance génèrent souvent une « façade de conformité » plutôt qu'une surveillance effective. Ce découplage institutionnel limite l'applicabilité de la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976) dans les contextes où l'indépendance reste purement apparente. Ces constats nous conduisent à la formulation de la proposition suivante :

Proposition 1 : les comités d'audit, lorsqu'ils se limitent à des caractéristiques formelles de conformité tendent à exercer une influence négative sur la qualité de l'information financière dans les EMF au Cameroun.

4.2. Audit interne et qualité de l'information financière

Tableau 4 : Synthèse état des lieux de l'audit interne et la qualité de l'information financière dans les EMF camerounais

Item	Synthèse point de vue	Verbatims illustratifs
Existe-t-il une direction d'audit interne dans votre établissement ? Quelle est sa structure organisationnelle (rattachement hiérarchique) ? expliquez.	La majorité des répondants confirment l'existence d'une direction ou d'un service d'audit interne, souvent imposée par la réglementation COBAC. La plupart relèvent un rattachement hiérarchique double et d'autres, Absence de direction dédiée dans les petites/moyennes EMF	« Il existe des cellules d'audit interne avec un double rattachement. Administrativement rattaché au DG et fonctionnellement au conseil d'administration. » (Entretien, 5, 7, 9, 10, 12, 13, 19) « La majorité des petites et moyennes EMF n'ont pas de direction d'audit interne dédiée. Cette fonction est souvent assurée de manière informelle par le contrôleur permanent ou le responsable conformité. » (Entretien 2, 4)
Comment fonctionne l'audit interne en termes d'indépendance ?	La plupart des répondant déplore l'indépendance de l'audit dans les EMF au Cameroun. L'audit interne souvent rattaché au DG, ce qui	« Il est rattaché administrativement au DG et fonctionnellement au CA, ce qui est un problème... Comment peut-il auditer objectivement son

	<i>limite son indépendance. l'audit interne est souvent en position délicate s'il doit auditer son supérieur direct.</i>	<i>propre patron ? » (Entretien 1, 5, 7, 9, 11, 10, 13, 15, 16, 18)</i>
<i>Les membres de l'audit interne disposent-ils des compétences nécessaires pour l'exécution de leurs missions ?</i>	<i>Les avis sont partagés. Certains répondants confirment que les auditeurs sont bien formés et maîtrisent les normes comptables et réglementaires. D'autres évoquent un manque de formation continue, ce qui limite leur capacité à s'adapter aux évolutions des normes et aux nouvelles exigences de la COBAC</i>	<i>« Les bons éléments sont promus dans les opérations, là où l'on gagne plus. L'audit interne est un purgatoire [...] Manque de formations spécialisées en audit interne [...] Leur compétence technique est bonne. » (Entretien 1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16)</i>
<i>Ces membres sont-ils objectifs ?</i>	<i>Les avis sont partagés. Cependant, la plupart évoquent des cas où les rapports sont édulcorés pour ne pas heurter la direction ou éviter des tensions. Cela démontre que, même si l'objectivité est recherchée, elle peut être compromise par la structure de l'audit interne (rattachement administratif à la direction) et la pression hiérarchique.</i>	<i>« Son rattachement partiel au DG peut poser problème » (Entretien 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13,</i>
<i>Dans votre EMF, existe-t-il une charte d'audit interne</i>	<i>Selon les répondants, la charte existe dans certains cas, mais rarement utilisée ou mise à jour. Dans beaucoup de cas, absence de charte formelle affaiblit mandat et autorité.</i>	<i>« Pas de charte formelle chez nous, juste un manuel de procédures [...] La charte existe, mais elle date de plusieurs années et devrait être révisée » (Entretien 1, 3, 4, 6, 9, 11, 12, 19)</i>
<i>Quelles sont les principales difficultés ou limites rencontrées dans l'exercice de l'audit interne ?</i>	<i>Les difficultés les plus citées concernent le manque de moyens financiers et humains, l'accès limité à certaines informations sensibles et la dépendance vis-à-vis de la direction.</i>	<i>« Être cru. Être écouté. Avoir les moyens [...] L'auditeur interne est seul, sans logiciel sophistiqué [...] Pression et ingérence, menaces sur son emploi [...] Manque de formation continue et accès tardif à l'information. » (Entretien 1, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 15, 16, 17, 18)</i>
<i>Contribution de l'audit interne à l'amélioration de</i>	<i>La majorité des répondant reconnaisse le rôle de l'audit interne. Néanmoins, son</i>	<i>« Leur contribution à la qualité est négative. Ils donnent une illusion de contrôle, un sentiment</i>

<i>l'image fidèle au sein des EMF Camerounais</i>	<i>influence sur la qualité de l'information financière est compromise et limité, cela dépend de l'indépendance de la fonction souvent compromise et de la capacité de l'organisation à mettre en œuvre les recommandations émises.</i>	<i>de sécurité qui endort tout le monde [...] C'est comme un médecin qui fait un diagnostic précis, mais qui on interdit de prescrire le traitement ... l'information financière ne saurait s'améliorer ... Ils donnent une illusion de contrôle, un sentiment de sécurité qui endort tout le monde. » (Entretien 1, 5, 7, 10, 11, 13, 16, 18)</i>
---	---	--

Source : Auteurs à partir des données d'enquête

Les données indiquent que l'audit interne est formellement présent dans la plupart des institutions étudiées, conformément au règlement COBAC R-2017/06 et aux normes de l'IIA. Cette présence est en phase avec l'évolution de la littérature qui reconnaît l'audit interne comme un mécanisme clé de gouvernance et de réduction des coûts d'agence, au-delà du simple contrôle de conformité (Ogunsola, et al., 2021 ; Shahini-Gollopeni, et al., 2022 ; Cull, et al., 2023).

Toutefois, le positionnement organisationnel de cette fonction apparaît problématique : les répondants décrivent massivement un double rattachement ; administratif au directeur général, fonctionnel au conseil ou au comité d'audit qui place l'audit interne dans une relation de dépendance ambivalente vis-à-vis de celui qu'il est censé contrôler. Cette configuration confirme les critiques de Gegeza & Dubihlela (2024) qui montrent qu'un rattachement trop proche du management opérationnel fragilise l'indépendance réelle, l'objectivité et, in fine, la crédibilité des travaux d'audit interne.

Sur le plan des compétences, les résultats suggèrent une expertise technique globalement jugée satisfaisante (connaissance des normes COBAC, maîtrise des opérations), mais fortement contrainte par l'absence de formation continue, la rotation fréquente du personnel et la difficulté à attirer et retenir les meilleurs profils. Ce déficit fait écho aux constats de la Banque Mondiale (2021) sur la pénurie structurelle de compétences en audit et gestion des risques dans les institutions financières de petite taille en Afrique subsaharienne, ainsi qu'aux travaux de Okech & Njeri (2023) qui soulignent l'importance de la formation et de la spécialisation pour garantir une surveillance efficace.

La formalisation de la fonction reste, elle aussi, incomplète ; l'existence d'une charte d'audit interne est signalée dans certains cas, mais celle-ci est souvent obsolète ou peu utilisée dans la pratique, et parfois totalement absente dans les petites EMF, où l'audit interne est confondu

avec le contrôle permanent. Ceci confirme les résultats de Daoui & Ait Bihi (2023) et de Mengesha (2024) qui montrent que la charte constitue un support essentiel de légitimation et de clarification du mandat sans lequel la fonction peine à faire valoir son indépendance et l'étendue de ses prérogatives.

Enfin, la capacité d'influence de l'audit interne sur la qualité de l'information financière apparaît limitée : plusieurs répondants affirment que les rapports sont souvent édulcorés pour ne pas heurter la direction, et que les recommandations sont peu suivies d'effet, faute de volonté managériale ou de mécanismes de suivi. Ces constats rejoignent les travaux d'Omidiji, et al. (2024, 2025), qui montrent que l'impact de l'audit interne sur les pertes sur prêts et la performance n'est positif que lorsque la fonction dispose d'une réelle autonomie, de ressources adéquates et d'un ancrage solide dans la gouvernance.

Dans cette perspective, si la fonction existe formellement, son efficacité est conditionnée par des facteurs contextuels qui limitent sa capacité à réduire les coûts d'agence crédible de qualité, comme le postulent la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976 ; Connelly, et al., 2025).

Proposition 2 : L'audit interne par ses qualités formelles influence négativement la qualité de l'information financière dans les EMF au Cameroun en ce sens que son efficacité est conditionnée par la dépendance hiérarchique, la faiblesse des ressources et l'absence de culture de mise en œuvre des recommandations.

4.3. Contrôle permanent et qualité de l'information financière

Tableau 5 : Synthèse état des lieux du contrôle permanent et la qualité de l'information financière dans les EMF camerounais

Item	Synthèse point de vue	Verbatims illustratifs
Organisation du contrôle permanent au sein des EMF au Cameroun	Selon la majorité des répondants, Le contrôle permanent est organisé en deux niveaux : auto-contrôle et contrôle hiérarchique des opérations, et contrôle indépendant par une cellule centrale ou équipe dédiée. Cependant, dans certaines agences, cette structure diffère du fait de manque de personnel.	« Le contrôle permanent est organisé en deux échelons comme le veut la COBAC... Nous sommes une cellule centrale indépendante des opérations [...] Le contrôle permanent, c'est notre quotidien... Les tâches sont séparées entre contrôleur caisse, contrôleur dossiers crédit [...] Dans certaines petites agences avec peu de personnel, il est difficile de mettre en œuvre une séparation stricte des fonctions » (Entretien 1, 4, 6, 8, 9, 15, 16, 19)
De la séparation des tâches	Les répondants sont globalement conscients de l'importance de la	« Stricte séparation entre les fonctions d'engagement, de

	séparation des tâches comme principe de contrôle interne. Certains affirment que cette séparation existe et qu'elle est appliquée de manière stricte, notamment pour les tâches sensibles comme la validation des transactions, des opérations de crédit et la comptabilité. Cependant, plusieurs mentionnent des difficultés dans les agences, où le cumul des fonctions par un même agent	validation comptable, de règlement et de suivi des risques ... Dans la brousse, l'agent unique fait tout : il prend les dépôts, accorde les crédits, encaisse les remboursements. Son seul contrôle, c'est sa conscience. » (Entretien 1,2, 4 5, 6, 8, 9, 11, 10, 13, 15, 16, 17, 19)
Les membres de l'audit interne disposent-ils des compétences nécessaires pour l'exécution de leurs missions ?	Les avis sont partagés. Certains répondants confirment que les auditeurs sont bien formés et maîtrisent les normes comptables et réglementaires. D'autres évoquent un manque de formation continue, ce qui limite leur capacité à s'adapter aux évolutions des normes et aux nouvelles exigences de la COBAC	« Les bons éléments sont promus dans les opérations, là où l'on gagne plus. L'audit interne est un purgatoire [...] Manque de formations spécialisées en audit interne [...] Leur compétence technique est bonne. » (Entretien 1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16)
Compétence du personnel des membres des unités opérationnels	Les avis sont partagés sur la compétence des personnels. Une majorité considère que le personnel possède les compétences de base nécessaires, mais qu'il existe un effort à faire sur la formation continue, et la mise à jour du système d'information	« Les agents connaissent leur travail, mais il leur manque des mises à jour sur les nouvelles norme [...] Les personnels sont compétents, mais les outils ne sont pas toujours performants, ce qui entraîne des lenteurs » (Entretien 1,2,4,8, 10, 11, 12, 13, 19)
Contribution du contrôle permanent à l'amélioration de l'image fidèle au sein des EMF Camerounais	Plusieurs participants précisent que lorsque le contrôle permanent est bien structuré, il contribue à produire des données fiables dès la source, ce qui facilite les clôtures et la consolidation. Toutefois, certains soulignent que son efficacité est limitée par le manque de ressources humaines dans les agences.	« Sans notre travail de tous les jours, il n'y aurait tout simplement pas d'information financière du tout, ou alors elle serait totalement erronée C'est la base, la fondation Notre contribution est immense, mais souvent invisible et sous-estimée [...] Le contrôle permanent nous permet de corriger les écarts au jour le jour ... Sa contribution à l'amélioration de l'information est considérable. » (Entretien 1, 4, 7, 10, 11, 13, 15, 16, 18)

Source : Auteurs à partir des données d'enquête

Contrairement aux deux mécanismes précédents, le contrôle permanent apparaît comme le dispositif de gouvernance le plus opérationnel et le plus directement lié à la qualité de l'information financière, aux yeux des répondants. Formulé dans l'esprit des cadres COSO et Bâle II/III et institutionnalisé par la COBAC, il vise une supervision en continu des opérations et la détection précoce des anomalies. Ces caractéristiques rejoignent la littérature qui présente le contrôle continu comme un moyen essentiel d'améliorer la fiabilité des données à la source (Brown, et al., 2020).

Les résultats montrent que dans les agences importantes et au siège, la structure formelle du contrôle permanent s'accompagne d'une séparation effective des tâches : les fonctions de prise de dépôt, d'octroi de crédit, d'encaissement et de comptabilisation sont assurées par des personnes différentes, ce qui réduit les risques de fraude et d'erreurs grâce à des contrôles croisés. Ce fonctionnement est conforme à la logique de la théorie de l'agence, selon laquelle la séparation des fonctions et la surveillance de première ligne permettent de limiter l'opportunisme et les coûts d'agence (Jensen & Meckling, 1976).

En revanche, dans les petites agences décentralisées, les répondants décrivent une situation où un même agent cumule plusieurs tâches sensibles (collecte, octroi, encaissement, enregistrement), rendant la séparation des tâches quasiment impossible. Ce constat confirme les réserves de Liu, et al., (2021) et Tchuigoua (2024), qui soulignent que les contraintes de taille et de ressources dans les institutions de microfinance limitent souvent la mise en œuvre effective du contrôle permanent, malgré l'existence de prescriptions réglementaires.

Sur le plan des compétences et ressources, les agents de contrôle permanent sont jugés globalement compétents, mais confrontés à des outils informatiques parfois obsolètes, à des charges de travail élevées et à des effectifs insuffisants dans certaines zones. Ces limites s'inscrivent dans les constats de Wafula, et al., (2023), Abei (2021) et Acar, et al., (2021) qui montrent que l'efficacité du contrôle continu dépend de la disponibilité de ressources humaines et technologiques suffisantes pour suivre le volume croissant d'opérations.

Malgré ces contraintes, la majorité des répondants attribuent au contrôle permanent une contribution significative à la qualité de l'information financière, en soulignant que sans ce travail quotidien, « *il n'y aurait tout simplement pas d'information financière fidèle* ». Cette perception positive et relativement consensuelle distingue le contrôle permanent des deux autres mécanismes.

Proposition 3 : le contrôle permanent caractérisé par une structure claire, une séparation effective des tâches, des compétences adéquates et des ressources suffisantes améliore la qualité de l'information financière dans les EMF camerounais.

4.4. La complémentarité des mécanismes de gouvernance et qualité de l'information financière

Les résultats montrent enfin que la qualité de l'information financière ne dépend pas d'un seul mécanisme, mais de la complémentarité entre comité d'audit, audit interne et contrôle permanent. Plusieurs répondants décrivent un enchaînement idéal : le contrôle permanent sécurise les opérations au quotidien, l'audit interne évalue et améliore les processus, et le comité d'audit supervise et arbitre au niveau stratégique. Cette vision rejoint la littérature sur la complémentarité des mécanismes de gouvernance, qui insiste sur la nécessité d'une coordination entre les lignes de défense pour réduire efficacement les coûts d'agence et renforcer la transparence (Idrissi & Charif, 2022 ; Al-Htaybat, et al., 2024 ; Cull, et al., 2023). Dans la pratique, toutefois, cette complémentarité demeure inachevée : les liens entre les trois dispositifs sont peu formalisés, les échanges d'information sont irréguliers, et les recommandations de l'audit interne ou du contrôle permanent ne sont pas toujours reprises par le comité d'audit ou le conseil. Ce manque de coordination réduit la capacité du système de gouvernance à produire un signal clair et cohérent de qualité de l'information (Connelly, et al., 2025), et limite la prise en compte équilibrée des intérêts des différentes parties prenantes (Freeman, 1984).

Proposition 4 : la complémentarité entre le comité d'audit, l'audit interne et le contrôle permanent garantit une meilleure qualité de l'information financière dans les EMF camerounais.

En définitive, Les EMF camerounaises étudiées présentent un profil paradoxal : elles sont globalement conformes au cadre réglementaire COBAC sur le plan formel, mais demeurent fragiles du point de vue de l'effectivité des mécanismes de gouvernance. Cette situation explique en partie la persistance de manipulations d'information et de fragilités institutionnelles relevées par la littérature sur la microfinance en Afrique centrale (Bopda, et al., 2020 ; Mukah, 2020 ; Bengono, 2023 ; El Gout, et al., 2025). Elle invite à dépasser une lecture purement normative de la gouvernance interne pour analyser, dans la ligne de Jensen et Meckling (1976), les conditions organisationnelles, sociales et institutionnelles qui permettent aux mécanismes

prescrits (comité d'audit, audit interne, contrôle permanent) de devenir de véritables instruments de discipline plutôt que des dispositifs essentiellement symboliques.

Tableau 6 : Tableau de synthèse transversal

Mécanisme interne	Fonctionnement observé	Effets sur la régularité (PCEMF)	Effets sur la sincérité	Effets sur l'utilité
Comité d'audit	<i>Indépendance souvent formelle, expertise variable, rôle parfois validant.</i>	<i>Vérifie la conformité des états mais intervient tardivement.</i>	<i>Capacité limitée à questionner les jugements comptables sensibles.</i>	<i>Renforce la présentation globale des états mais peu la profondeur des informations.</i>
Audit interne	<i>Ressources limitées, couverture partielle, influence variable sur les décisions.</i>	<i>Identifie des anomalies récurrentes dans les processus comptables.</i>	<i>Peut détecter des manipulations mais se heurte à des résistances.</i>	<i>Fournit des analyses utiles mais insuffisamment exploitées.</i>
Contrôle permanent	<i>Mise en œuvre hétérogène, surtout difficile dans les petites agences.</i>	<i>Réduit certaines erreurs à la source, mais de manière inégale.</i>	<i>Peu de prise sur les arbitrages de gestion des risques.</i>	<i>Donne une vision opérationnelle utile lorsqu'il est structuré.</i>

Source : Auteurs à partir des données d'enquête

5. Contributions, limites et implications

Cette étude apporte une contribution théorique en articulant théorie de l'agence et découplage institutionnel, révélant que la simple conformité formelle aux mécanismes de gouvernance (comité d'audit, audit interne, contrôle permanent) prescrits par la COBAC ne garantit pas une amélioration de la qualité de l'information financière dans les EMF camerounaises, mais peut engendrer une gouvernance de façade. Sur le plan empirique, elle documente de manière inédite les déficits d'indépendance réelle, de ressources et de coordination qui limitent l'efficacité de ces dispositifs sur le terrain. L'étude présente toutefois des limites, notamment son ancrage géographique restreint à Yaoundé et Maroua, l'absence de triangulation systématique avec des documents internes et un possible biais déclaratif. En termes d'implications pratiques, elle invite les dirigeants d'EMF à renforcer l'indépendance substantielle et les ressources des organes de contrôle, et recommande à la COBAC d'évoluer d'une supervision de la conformité vers un accompagnement à la gouvernance effective, tout en soulignant la nécessité de recherches futures quantitatives et comparatives dans l'espace CEMAC.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif d'examiner l'influence des mécanismes internes de gouvernance sur la qualité de l'information financière des EMF camerounaises, dans le cadre du règlement COBAC. Les résultats confirment que le comité d'audit, l'audit interne et le contrôle permanent jouent un rôle théoriquement central dans la production d'une information financière fiable, conforme aux principes de régularité, de sincérité et d'utilité. Cependant, l'étude met en lumière un écart significatif entre le cadre formel et les pratiques observées matérialisé par un découplage structurel entre conformité formelle et gouvernance réelle. L'indépendance des comités d'audit est souvent compromise, l'audit interne manque de moyens et de soutien managérial, et le contrôle permanent est inégalement déployé. Ces limites réduisent l'efficacité globale des dispositifs de gouvernance et, par conséquent, la qualité de l'information financière produite. La complémentarité entre ces trois mécanismes est essentielle pour assurer une supervision intégrée et continue. Toutefois, cette synergie est insuffisamment exploitée en raison d'un manque de coordination et de ressources adaptées. Ainsi, si les mécanismes internes de gouvernance ont un potentiel avéré pour renforcer la transparence financière des EMF, leur pleine effectivité nécessite une réforme structurelle et culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

Abei, Y. A. (2021). Impact of internal control on fraud detection and prevention in microfinance institutions.

Acar, D., Gal, G., Öztürk, M. S., & Usul, H. (2021). A case study in the implementation of a continuous monitoring system. *Journal of Emerging Technologies in Accounting*, 18(1), 17-25.

Almarayeh, T., Abdullatif, M., & Aibar-Guzmán, B. (2022). The role of audit committees in mitigating earnings management: Evidence from Jordan. *Journal of Accounting in Emerging Economies*, 12(5), 882-907.

Alodat, A. Y., Al Amosh, H., Khatib, S. F., & Mansour, M. (2023). Audit committee chair effectiveness and firm performance: The mediating role of sustainability disclosure. *Cogent Business & Management*, 10(1), 2181156.

Alqaraleh, M., & Nour, A. (2020). Audit committee size and earnings quality. *Journal of Financial Reporting and Accounting*, 18(4), 789-810.

Al-Yazidi, A. M., Alhebri, A., Al-Matari, E. M., Abdullah, M. F., & Alkebsee, R. H. (2023). Role of quality determinants of the internal audit function in corporate governance effectiveness. Senior management support as moderator: Evidence from Yemeni commercial banks. *Banks and Bank Systems*, 18(2), 48.

Banque mondiale. (2021). *Financial sector development in Sub-Saharan Africa: Skills gap analysis*. World Bank Publications.

Bengono, I. B. (2023). Contrôle de gestion et pérennité des institutions de microfinance en Afrique subsaharienne. *Revue Management & Innovation*, 7(1), 140-165.

Bopda, T. F., Njanyou, L., Doumbe, C. A. M. B., & Fokou, R. T. M. (2020). Corruption comme facteur de fragilité des EMF au Cameroun. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), pages à préciser.

Boulbaroud, Y., & El Haddad, M. Y. (2024). Impact des caractéristiques du comité d'audit sur la performance financière des entreprises non financières cotées à la Bourse de Casablanca. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 5(12), 104-122.

Boxenbaum, E., & Jonsson, S. (2017). Isomorphism, diffusion and decoupling: Concept evolution and theoretical challenges. Dans R. Greenwood, C. Oliver, T. B. Lawrence, & R. E. Meyer (dir.), *The Sage handbook of organizational institutionalism* (2^e éd., pp. 77-101). Sage.

Cohen, J. R., Krishnamoorthy, G., & Wright, A. (2004). The corporate governance mosaic and financial reporting quality. *Journal of Accounting Literature*, 23, 87-152.

Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). (2017). *Règlement R-2017/06 relatif au contrôle interne des établissements de microfinance*. COBAC.

Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). (2022). *Rapport annuel sur le secteur de la microfinance CEMAC*. COBAC.

Connelly, B. L., Certo, S. T., Reutzel, C. R., DesJardine, M. R., & Zhou, Y. S. (2025). Signaling theory: State of the theory and its future. *Journal of Management*, 51(1), 24-61.

Cull, R., Hakenes, H., & Sterzi, V. (2023). Internal audit in microfinance institutions: Evidence from transitional and developing economies. *Economic Notes*, 52(3), e12382. <https://doi.org/10.1111/ecot.12382>

Daoui, M. et Ait Bihi, A. (2023). La contribution de l'audit interne dans la gestion du risque opérationnel. *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing (IJFAEMA)*, 5(2), 196–207. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7781420>

Daoui, M., & Ait Bihi, A. (2023). La contribution de l'audit interne dans la gestion du risque opérationnel. *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing*, 5(2), 196-207. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7781420>

DeZoort, F. T., Hermanson, D. R., Archambeault, D. S., & Reed, S. A. (2002). Audit committee effectiveness: A synthesis of the empirical audit committee literature. *Audit Committee Effectiveness: A Synthesis of the Empirical Audit Committee Literature*, 21, 38.

El Amri, A., Oulfarsi, S., Eddine, A. S., El Khamlichi, A., Hilmi, Y., Ibenrissoul, A., ... & Boutti, R. (2022). Carbon Financial Market: The Case of the EU Trading Scheme. In *Handbook of Research on Energy and Environmental Finance 4.0* (pp. 424-445). IGI Global.

El Gout, M., Sadik, A., & Mia, M. A. (2025). Governance and performance of microfinance institutions: A bibliometric and systematic literature review. *Asian Journal of Economics and Banking*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1108/AJEB-04-2024-0047>

Elmashtawy, A., Che Haat, M. H., Ismail, S., & Almaqtari, F. A. (2024). Audit committee effectiveness and audit quality: The moderating effect of joint audit. *Arab Gulf Journal of Scientific Research*, 42(3), 512-533.

Essien, E. A. (2024). Audit committee engagement in emerging markets. *Journal of Accounting and Organizational Change*, 20(2), 123-145.

Etuk, N. J. (2025). Audit committee attributes and financial reporting quality of listed deposit money banks in Nigeria. *International Journal of Banking and Finance Research*, 11(1), 1-19.

Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.

Gazia, G. M. M. K. (2025). Board and audit committee characteristics' impacts on the quality of auditing: Empirical evidence from Egypt. *Scientific Journal of Business and Finance*, 45(1), 25-47.

Gegeza, A., & Dubihlela, J. (2024). Enhancing internal audit effectiveness: The role of management support in South African provincial governance. *International Journal of Business Ecosystem & Strategy* (2687-2293), 6(4), 339-348.

Gegeza, A., & Dubihlela, J. (2024). Independence and objectivity of internal auditors within provincial governance systems. *Jurnal Akuntansi dan Auditing Indonesia*.

Haddad, A., El Ammari, A., & Bouri, A. (2022). The effect of audit committee quality on the conventional and Islamic banks' financial performance between subprime and Corona crises. *Asian Journal of Accounting Research*, 7(3), 230-251.

Hazaea, S. A., Hassan, M. K., Abdelmaboud, A., & [co-auteur(s)]. (2024). The impact of internal audit system on performance: Evidence from commercial banks. *Humanities and Social Sciences Communications*, 11, article à préciser.

HILMI, Y., FATINE, F. E., AJARRAR, N., & BELKBIRA, F. (2020). La pratique de la gouvernance d'entreprise dans la période de crise du Covid-19. Quelles reconfigurations Economiques, Managerielles et Culturelles à l'Epreuve du COVID 19?, 66.

Hossain, S., Galbreath, J., Hasan, M. M., & Randøy, T. (2024). All in the family? The impact of founder directors and family governance on microfinance institutions' social performance. *Corporate Governance: An International Review*, 32(2), 249-274.

Ibrahimi, M., Chemmaa, A., & Amine, M. (2025). Between transparency and manipulation: The influence of audit committees on earnings management in Morocco. *Revue ou support à préciser*.

Idrissi, N., & Charif, A. (2022). L'impact des mécanismes internes de la gouvernance sur la création de la valeur. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 3(3-2), 172-192.

Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs, and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360.

Kobiyh, M., El Amri, A., Oulfarsi, S., & Hilmi, Y. (2023). Behavioral finance and the imperative to rethink market efficiency.

Kwamboka, B., Githaiga, P. N., & Kinuthia, P. M. (2025). Audit committee and financial reporting fraud: The moderating role of firm size. *Journal of Financial Reporting and Accounting*.

Ma, Z., Shi, L., Yu, K., & Zhou, N. (2025). Audit committee financial experts: Leveraging their information advantage in accounting, auditing, and corporate governance. *Encyclopedia*, 5(2), 55.

Mengesha, H. (2024). *The effects of internal audit control on financial reporting quality: A study on selected microfinance institutes in Addis Ababa* (Thèse de doctorat, St. Mary's University).

Moses Ekaruwe, P. D. (2024). Audit committee attributes and financial reporting quality of listed commercial banks in Nigeria. *The Nigerian Journal of Research and Production*, 26(1), pages à préciser.

Mukah, S. T. (2020). Occupational fraud in micro-financial institutions in Cameroon: Strategies for timely detection and control. *Journal of Economics and Management Sciences*, 3(2), 1-1.

Nya, M. T., Kouao, G. S., & Tchuigoua, H. T. (2023). Governance quality and international accounting standards adoption by microfinance institutions. *Recherches en Sciences de Gestion*, 159(6), 157-185.

Obeitoh, O. O., Samaila, I. A., & Kantudu, A. S. (2024). Audit committee attributes and earnings quality: Evidence from listed financial services firms in Nigeria. *Asian People Journal*, 7(2), 115-132.

Ogunsola, K. O., Balogun, E. D., & Ogunmokun, A. S. (2021). Enhancing financial integrity through an advanced internal audit risk assessment and governance model. *International Journal of Multidisciplinary Research and Growth Evaluation*, 2(1), 781-790.

Okech, T., & Njeri, G. N. (2023). Governance of Microfinance Institutions in Nairobi, Kenya. *Kabarak Journal of Research & Innovation*, 13(3), 38-50.

Omidiji, A., Botica Redmayne, N., Ehalaiye, D., & Gyapong, E. (2024). Internal audit in microfinance institutions: Evidence from transitional and developing economies. *Humanities and Social Sciences Communications*, 11, article à préciser.

Omidiji, A., Ehalaiye, D., Gyapong, E., & Botica Redmayne, N. (2025). Internal audit, loan losses, and financial performance in microfinance institutions: Global evidence. *China Accounting and Finance Review*, 27(3), 364-396.

Onunaka, U. F., Okezie, S. O., & Godspower, J. O. (2024). Capital structure and financial performance of listed deposit money banks in Nigeria: The moderating role of audit committee independence. *Journal of Accounting and Financial Management*, 10(4), 31-47.

Proulx, J. (2019). Recherches qualitatives et validités scientifiques. *Recherches qualitatives*, 38(1), 53-70.

Shahini-Gollopeni, K., Rexha, D., & Hashani, M. (2022). The importance of internal audit in increasing performance of microfinance institutions: The case of the developing country. *Corporate Governance and Organizational Behavior Review*, 6(3), 120-127.

Sishumba, J., Saidi, L., & Milupi, N. (2022). *A study into the effects of internal audit on the financial performance of commercial banks in Zambia (A case of Standard Chartered)*. Mémoire, institution à préciser.

Spira, L. F., & Page, M. (2003). Real-time supervision paradigm. *Accounting, Organizations and Society*, 28(5), 423-445.

Stake, R. E. (1995). *The art of case study research*. Sage Publications.

Tchuigoua, H. T. (2024). Internal control quality and earnings management. *International Journal of Business, Accounting and Finance*, article 187277.

Thi Lien, T., Hien, H. T., & Nguyễn Phạm, M. T. (2023). Audit committee effectiveness and financial reporting quality in Vietnamese stocks exchange. *Advance Knowledge for Executives*, 2(2), 1-13.

Vo, T. H., & Hung, T. N. (2024). Improving financial reporting standards in Vietnam's public companies: The crucial role of audit committees. *Investment Management & Financial Innovations*, 21(4), 361-370.

Wafula, J., Maingi, M., & Bulla, D. (2023). Effect of credit monitoring practices on loan non performance among microfinance institutions in Nairobi County, Kenya. *African Journal of Empirical Research*, 4(2), 32-40.

Wang, P., & Liang, S. (2025). Internal audit independence, legal person governance structure, and financial reporting quality. *International Review of Economics & Finance*, article 104142.

Wehrhahn, C., & Velte, P. (2024). The relationship between audit committees, external auditors, and internal control systems: A literature review and a research agenda. *Journal of Financial Reporting and Accounting*. Advance online publication, article JFRA-05-2024-0312.

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6^e éd.). Sage Publications.

Youngang, B. (2021). Gouvernance institutionnelle et pérennité des établissements de microfinance au Cameroun. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(2), pages à préciser.